

217C2048  
FR0012757854-FS0857

4 septembre 2017

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SPIE SA**  
  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les sociétés Aviva Investors Global Services Limited<sup>1</sup> et Aviva Investors France<sup>2</sup> agissant de concert ont déclaré avoir franchi en hausse, le 30 août 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société SPIE SA et détenir de concert 8 640 589 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,61% du capital et 5,001% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Aviva Investors Global Services Limited	5 037 958	3,27	5 037 958	2,92
Aviva Investors France SA	3 602 631	2,34	3 602 631	2,09
<b>Total concert</b>	<b>8 640 589</b>	<b>5,61</b>	<b>8 640 589</b>	<b>5,001</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SPIE SA sur le marché.

<sup>1</sup> Contrôlée par Aviva plc et agissant pour le compte de fonds et de clients sous gestion. La société Aviva Investors Global Services Limited a précisé agir indépendamment de la personne qui le contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Contrôlée par Aviva plc et agissant pour le compte de fonds et de clients sous gestion. La société Aviva Investors France a précisé agir indépendamment de la personne qui le contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 154 076 156 actions représentant 172 766 376 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.